

Retour d'expérience

Énergies
Citoyennes
Locales
Renouvelables
en Occitanie

CALVISSON (Gard) : autoconsommation collective photovoltaïque.

Valorisation du patrimoine public, épargne citoyenne et résilience du territoire



Présentation du projet

Dès 2020, des habitants de Calvisson (Gard), soutenus par la Région et appuyés par la coopérative d'énergie citoyenne ACTTE, partagent la volonté de favoriser l'énergie solaire locale et citoyenne. Réunis en association, ces habitants rencontrent la municipalité pour présenter le projet et la commune décide de soutenir la démarche en mettant à disposition les toitures de ses bâtiments publics, en échange d'une redevance annuelle.

Date de lancement du projet : fin 2022
Mise en service : mai 2026



Maison des Sports et de Loisirs - 422 panneaux photovoltaïques (30)

Un projet qui a évolué : de vente totale à une autoconsommation patrimoniale et finalement ouverte.

Le projet initial était en **vente totale de l'électricité produite**, un modèle économique plus simple et rentable à l'époque. Mais la **crise énergétique de 2022** survient. Face à l'explosion des factures d'électricité qui menaçait le maintien des services publics, la décision a été prise d'adapter le projet, alors très avancé, pour que les électrons produits sur les toits publics soient consommés en priorité par les bâtiments municipaux, à un prix avantageux. **Le projet s'est alors orienté vers une Autoconsommation Collective (ACC) patrimoniale.**

La commune de Calvisson est membre d'un groupement d'achat d'électricité coordonné par le **Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG)**. Ce dispositif lui permet de bénéficier dès 2026, d'un tarif très avantageux, inférieur à 7 c€/kWh, ce qui réduit l'intérêt économique du projet citoyen pour les finances communales.

Cette situation débouche sur une opportunité vertueuse : la commune sécurise ses factures et maintient des services publics via l'offre du SMEG, et le projet photovoltaïque citoyen peut alors approvisionner des foyers et des TPE-PME. **Le projet se transforme en une ACC ouverte.** Les électrons sont vendus à un prix maîtrisé aux particuliers et aux structures privées locales pour protéger le tissu économique et social face aux fluctuations des marchés. À terme, la commune pourra réintégrer la boucle comme consommatrice pour anticiper la fin des tarifs garantis du groupement d'achat.

Le lancement opérationnel de l'ACC est prévu au second semestre 2026. ACTTE prévoit d'animer la prise de décisions importantes, notamment la **clé de répartition** et la **grille tarifaire** de l'opération. Le **tarif de vente** moyen sera autour de 104 €/MWh.

Chiffres clés du projet

317 kWc

puissance installée, répartie sur 2 toitures

738

panneaux solaires

366 MWh

production annuelle

Investissement total :

316 000 €

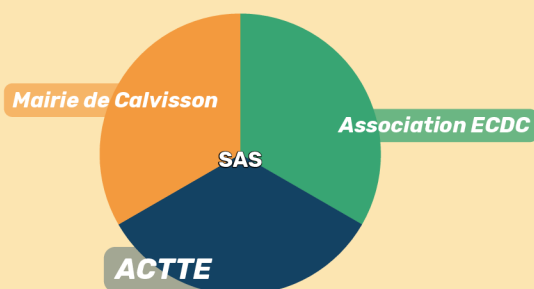
110 Citoyens - investisseurs

Montage de l'opération

Alors que l'investissement a été principalement porté par les citoyens, la gouvernance est partagée entre trois acteurs locaux et citoyens, dans une **société par actions simplifiée** (SAS) locale dont le capital et le pouvoir décisionnel sont équitablement répartis :

- 33 % des voix pour la Mairie de Calvisson;
- 33 % des voix pour la coopérative ACTTE;
- 33 % des voix pour l'Association citoyenne d'énergie de Calvisson (ECDC).

Cette pluralité et la gouvernance associée garantissent la transparence des décisions et favorisent les échanges afin de servir l'intérêt général du projet.



Le contexte économique et réglementaire a connu plusieurs évolutions, auxquelles le projet a su s'adapter, avant de trouver son équilibre. Au final, la commune de Calvisson a mis à disposition sa toiture via une **convention d'occupation temporaire**. Pour Enedis, c'est donc la S.A.S Energie Citoyenne de Calvisson le producteur. La commune peut consommer via un marché de fourniture simplifié (inférieur à 60 000€).

Témoignage



Danielle Vidal
Présidente de la
SAS ECDC

« Au-delà d'un prix immédiat du kilowattheure, ce projet est un investissement **dans le temps long**.

*En nous associant avec la commune pour créer la **SAS ECDC**, nous mettons en place un véritable outil territorial de résilience. Ce bouclier énergétique, financé par l'épargne citoyenne et sans risque pour la collectivité publique, permettra à terme de protéger la commune, des foyers et nos PME face à la jungle fluctuante des marchés de l'énergie.*

La commune valorise son patrimoine tout en protégeant ses administrés et en soutenant une transition énergétique citoyenne et vertueuse à long terme. »

Retombées locales et impacts

- **Visibilité tarifaire sur le long terme** : Protection des foyers et des PME de Calvisson contre la volatilité du marché de l'énergie. Des économies sur les factures des consommateurs, mais surtout, une **visibilité sur le temps long**, et une garantie de toujours bénéficier d'un « prix juste », en concertation avec les consommateurs.
- **Patrimoine public valorisé** : En plus de la redevance annuelle de 2 000€ pendant 20 ans, à la fin du contrat d'occupation, la commune récupère la propriété de la centrale photovoltaïque entièrement amortie (qui pourra encore produire une dizaine d'années supplémentaires).
- **L'investissement citoyen rémunéré** : l'épargne citoyenne qui finance ce projet crée de la richesse et les citoyens-investisseurs seront rémunérés.
- **Soutien à l'économie locale** : Choix de matériel français (Voltec, Cefem) et d'artisans locaux (Eco-Syst).